Le gouvernement Papillon entre peur du vide et risque de déchirure

MAJORITÉ L'accord de gouvernement exécuté, la campagne prend toute la place

► Après avoir étoffé le bilan de législature, les partenaires sortent flèches et canons.

► A quatre mois des élections, l'affrontement domine déjà.

ien ne va plus? Tout se complique. Décembre 2013 fut un champ de bataille pour la majorité hexapartite (PS, MR, CDH, CD&V, VLD, SP.A), et janvier 2014, jalonné de prises de position politiques, en interview ou lors des vœux traditionnels des partis, enchaînera sans doute de belle manière. Décembre, disionsnous : les décisions sont tombées dans les deux derniers grands dossiers de la législature (la réforme bancaire et la rémunération des patrons des entreprises publiques), et chacun aura noté le surcroît de tension - euphémisme - dans la majorité, dans les deux cas : lire ci-dessous. On ne pose pas impunément le pied dans 2014 : l'année super-électorale (les législatives, régionales et européennes du 25 mai) est forcément celle d'une supercompétition, commencée illico.

D'où: la peur du vide et le risque de déchirures.

Quant à la peur du vide : avec, on l'a dit, la réforme bancaire et celle ayant trait aux rémunérations des patrons des entreprises publiques, le gouvernement a



Au Lambermont lundi : transmission aux ministres-présidents des documents relatifs à la sixième réforme de l'Etat. © BELGA.

voir gérer, assumer encore dans œuvre d'une série de réformes : la crise, décider à bien des reprises (nominations des remplany Thijs à la tête de Belgacom et encore, mais, à ce stade, on a

cord de décembre 2011. Il va de- société, sans compter la mise en est dit, est fait. Et que les quatre courantes, et propices paradoxa-SNCB, etc.), négocier un ajustement budgétaire en mars, ce qui çants de Didier Bellens et John- lui permettra de se manifester bpost, fiscalité des voitures de bien l'impression que l'essentiel désœuvrés, un peu en affaires ont maintenant la campagne en

mois (deux mois utiles en réalité, lement aux vives polémiques. soutient Pascal Delwit: lire cidessous) nous séparant des scrutins de mai donnent le vertige présent à étoffer le (leur) bilan aux partenaires relativement gouvernemental, les partenaires

Le « risque de déchirure » en découle. Tout occupés jusqu'à RÉFORME DE L'ÉTAT

La Belgique nouvelle est bouclée

A 140 jours des élections, toutes les occasions de faire de la communication positive sont bonnes à prendre. Elio Di Rupo avait donc convoqué le gratin de la politique belge (4 ministresprésidents, 8 présidents de parti, 2 présidents d'assemblée, 2 secrétaires d'Etat) pour saluer la naissance de la nouvelle Belgique. L'on veut dire par là la signature, lundi matin, par le roi Philippe, des 1.000 pages de textes de loi. Puis la remise, dans l'après-midi, au Lambermont, de ces documents. Pour l'occasion, rien n'avait été laissé au hasard : petits nœuds noir-jaune-rouge, pour emballer le paquet cadeau, et, pour les adeptes de Twitter, un hashtag de circonstance sur le pupitre du Lambermont (#unenouvellebelgique). Pour le reste, des propos de circonstance. « La réforme a pacifié et stabilisé le pays ». Place, maintenant, à la campagne.

tête en permanence: il faut se démarquer, se profiler, affaiblir l'adversaire. L'attelage tire à hue et à dia. Il est interdit de chuter, mais indiqué de se disputer... Ai-

DAVID COPPI

affaire bpost Libéraux et socialistes se volent dans les plumes infiniment

A près avoir obtenu sous les vivats le départ de Didier Bellens de la direction de Belgacom, la démission de Johnny Thijs, patron de bpost, ne lui attire que des lazzis! Des lazzis bleus on veut dire, du MR comme du VLD, mais aussi d'une tranche du patronat flamand, et de la N-VA naturellement... C'est « la » polémique de décembre. Celle qui donne à voir la campagne électorale très anticipativement.

Tout est soupçon et affrontement dans cette affaire. Et les bleus ne lé-MR, a mis en garde lundi dans la *Libre* Belgique: «Il faudra que le gouvernement fasse la clarté sur la manière exacte dont le ministre Labille a géré le dossier »... De quoi parle-t-on? De ce qui s'est passé à l'issue du kern (comité ministériel restreint) du mercredi 18 décembre, où l'on plafonna à 650.000 euros annuels la rémunération des managers de Belgacom et de bpost, et qui déboucha sur la démission soudaine (?) de Johnny Thijs, cela alors que, d'après les libéraux-réformateurs, le ministre des Entreprises publiques avait pour



sinent pas. Charles Michel, président du Jean-Pascal Labille (PS), cible des libéraux, du Nord et du Sud. © M. GOLINVAUX.

ce dernier, et disposait d'une marge de manœuvre à cet effet. Lisez : Jean-Pascal Labille, qui exalte quand il le peut le rôle de l'Etat, aurait opéré par idéologie.

Le ministre des Entreprises publiques ne s'est pas manifesté depuis. Mais, sans minimiser son engagement idéologique en règle générale, on livre, autour de lui, une tout autre version des événements : la marge de manœuvre consistait tout au plus à proposer à Johnny Thijs, arrivé en fin de mandat, de poursuivre mandat de rediscuter de tout cela avec éventuellement pour un ou deux ans à

un tarif supérieur (à discuter) à celui fixé en kern, mais celui-ci a fermé le jeu d'emblée, cela lors d'un entretien avec le Premier ministre, Elio Di Rupo, samedi 21 décembre, auquel il a juste dit son intention de ne pas rempiler. Sa décision était prise. Point. Tout le reste (sa complainte, ensuite) n'est que communication de sa part. Et l'avenir nous dira si la défection, au sein de bpost, quelques semaines auparavant, du fonds d'investissement privé CVC est la clé: Johnny Thijs en était très proche, « plus qu'il ne l'était de l'actionnaire public, l'Etat », glisse une source gouvernementale. Bref, si les bleus « cherchent » Labille, celui-ci, soutenu par son président, Paul Magnette, ne baisse pas les armes. Bataille! Et ce n'est pas fini: les libéraux pressent pour la privatisation (ou un désengagement relatif de l'Etat) des entreprises publiques autonomes après les élections, alors que le socialiste les veut moins autonomes et plus publiques! L'affrontement droite-gauche, logé dans les compromis de majorité jusqu'à présent, éclate au grand jour et avant l'heure – de la campagne. ■

fiscalité de l'épargne Le VLD se paie le CD&V

a façon dont le VLD a fait mordre L la poussière à Koen Geens dans le dossier « fiscalité de l'épargne », midécembre, fut un signe, avant la tempête bpost, de la dégradation des relations entre partenaires de la majorité Papillon. Souvenons-nous: le ministre des Finances CD&V, pas totalement indifférent à l'idée de s'installer au « Seize » à l'issue du 25 mai, produit alors sa réforme bancaire consistant, d'une part, en la séparation des activités de dépôt et d'affaires, de l'autre, en l'extension de l'exonération de précompte dont bénéficie, partiellement, le livret d'épargne à d'autres produits de placement, comme les bons de caisse, les obligations ou les actions.

A vrai dire, le ministre CD&V tient surtout à cette seconde partie de sa réforme: «Je n'ai pas l'intention de reculer sur ce point, les autres partis ne doivent avoir aucun doute sur mes intentions », ose-t-il à la VRT. Matamoresque. Pour le VLD, l'occasion est trop belle de mettre en échec l'éminence CD&V. Les libéraux flamands (Gwendolyn Rutten en tête, leur présidente) s'emploient à faire savoir leur



(CD&V), barré par le VLD. © BELGA.

hostilité à un projet qui nécessiterait, protestent-ils, de déclarer les revenus de placement, voire de constituer un cadastre des fortunes: ils font «fuiter » les textes de Koen Geens dans la presse au Nord; ils argumentent abondamment sur le site du parti. Un tir de barrage qui, ajouté à la défiance des partenaires socialistes (attachés, eux, à la première partie de la réforme), a raison de la témérité de Koen Geens, et du CD&V. Qui n'oublie jamais rien. ■

D.Ci

ENTRETIEN

Pascal Delwit: « Des tensions, oui. Mais relativisons!»

Le gouvernement sur des charbons ardents? L'analyse de Pascal Delwit, politologue à l'ULB.

Séquence délicate pour la majorité : encore quatre mois avant les élections, les polémiques enflent... Le

gouvernement doit exister, fonctionner, marquer les esprits dans ce contexte! C'est vrai, mais il faut relativiser : il ne reste pas quatre mois, mais deux en réalité : janvier est le mois des vœux, un mois un peu « neutre », même si l'on aura droit à des positionnements des uns et des autres. Enfin, la campagne électorale débute officiellement 40 jours avant le scrutin, début avril. Restent donc février et mars. Deux mois

pendant lesquels le gouvernement doit effectivement montrer qu'il est et reste aux com-

J'ajoute qu'une double dynamique est à l'œuvre... D'une part, comme c'est le cas actuellement, celle de l'affrontement, entre libéraux et socialistes singulièrement - assez logique en précampagne. D'autre part, les mêmes partis de la majorité ont intérêt à faire valoir un bilan d'ensemble. C'est vrai par exemple

pour le CD&V ou le VLD en Flandre, qui doivent démontrer qu'il y avait une valeur ajoutée à prendre part au gouvernement, cela par rapport à la N-VA. Cela exclut a priori toute déflagration thermonucléaire. On va rester dans les clous, je crois. Les libéraux, le MR en l'oc-

currence, ne tenteront-ils pas d'« abîmer » Elio Di Rupo dans la ligne droite? Sans doute voudront-ils « décrocher » Di Rupo du Seize, où il peut trôner, pour le « raccrocher » davantage au PS, parti « conservateur » voire « réactionnaire » dans le discours de campagne libéral. Mais là encore, ils doivent prendre garde à ne pas aller trop loin, parce qu'il faut préserver le bilan gouvernemental, et ne pas se couper de partenaires éventuels pour les alliances futures.

Cela étant, vouloir faire la preuve d'une « valeur ajoutée », c'est vrai à chaque

fois, chaque législature, ce qui n'empêche pas la chute parfois...

Oui, mais ici, vu les conditions extrêmes dans lesquelles ils ont choisi de participer au gouvernement - le MR en se séparant du FDF, le CD&V en osant se démarquer de la N-VA... -, certains partis ont intérêt à montrer qu'ils ont « vraiment » eu raison d'avoir fait le pas, d'en être, jusqu'au

DAVID COPPI

'Le(s) présent(s) article(s) est (sont) reproduit(s) avec l'autorisation de l'Editeur, tous droits réservés. Toute utilisation ultérieure doit faire l'objet d'une autorisation spécifique de la société de gestion Copiepresse <u>info@copiepresse.be</u> "